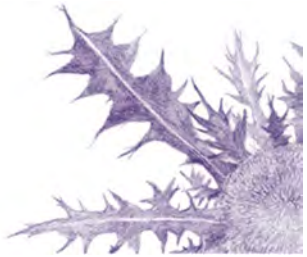

Sessions juridiques

2016-2017

Dans le cadre de la **politique régionale d'intégration des populations immigrées**, le **CICADE** propose en partenariat avec la **DRJSCS du Languedoc-Roussillon cinq sessions de formation en droit des étrangers et en droit de la famille international.**

Thème des sessions :

- **Le droit du séjour des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France**

  Le 3 novembre 2016 à Narbonne
  Le 4 novembre 2016 à Montpellier

- **Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France**

  Le 2 décembre 2016 à Narbonne
  Le 13 janvier 2017 à Montpellier

- **Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers non citoyens européens**

  Du 26 au 27 janvier 2017 à Narbonne

OBJECTIFS ET METHODE

- **Acquérir une bonne connaissance des textes juridiques de base pour chacune des grandes questions traitées**
- **Utiliser ces textes pour résoudre des cas concrets**
- **Disposer d'une méthode efficace pour recueillir, dans le cadre des entretiens avec les usagers, suffisamment d'éléments pour traiter la situation ou savoir, au vu du problème identifié, vers quels services orienter les personnes**

DUREE DE CHAQUE SESSION :
6 heures pour les sessions sur une journée
12 heures pour les sessions sur deux journées

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR SESSION : **15 personnes**

INSCRIPTIONS :

- **Pour participer à l'une des sessions, remplissez le bulletin d'inscription en pièce jointe et renvoyez-le à l'adresse mail suivante :**

  centre@cicade.org

Le droit du séjour des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France

Le 3 novembre 2016 à Narbonne
Le 4 novembre 2016 à Montpellier

*SESSION DE FORMATION / **Une journée***

Programme

Préambule : Le cadre juridique applicable.

Les conditions d'entrée en France des mineurs étrangers :

- L'entrée en France d'un mineur résidant habituellement à l'étranger.
- L'entrée en France d'un mineur résidant habituellement sur le territoire français (document de circulation, titre d'identité républicain, document de voyage collectif).

Le séjour des mineurs et des jeunes majeurs étrangers en France :

- **Le séjour des mineurs :**
  - Les notions de séjour irrégulier et d'éloignement.
  - Le regroupement familial.
  - La scolarité et le travail des mineurs.

- **Le séjour des jeunes majeurs :**
  - Les principaux titres de séjour prévus par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.
  - La situation des jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'autorisation de séjour en France au titre du regroupement familial.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'ancienneté du séjour en France.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée aux attaches personnelles et aux attaches familiales.
  - La délivrance d'un titre de séjour de plein droit liée à l'état de santé.
  - La régularisation.

Support de formation

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur.

Intervenant : Laurent Forté, juriste spécialisé en droit des étrangers

Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France

Le 2 décembre 2016 à Narbonne
Le 13 janvier 2017 à Montpellier

*SESSION DE FORMATION / **Une journée***

Programme

Introduction :

- Présentation des codes de la famille.
- Définition du statut personnel.
- Introduction au droit de la famille international.
- L'exequatur.
- La transcription.

Le mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- Les conditions de fond du mariage (consentement, âge légal…).
- Les conditions de forme du mariage (tuteur matrimonial, contrat de mariage…).
- Le mariage mixte.
- Le mariage civil et coutumier.
- Le mariage par mandat.
- Le mariage polygamique.

La dissolution du mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- Le tribunal compétent.
- Les différentes formes de divorce.
- La répudiation.
- L'autorité parentale.
- La garde des enfants et la tutelle.
- La sortie du territoire des enfants.

La kafala.

- La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.
- La notion de kafala.
- Les effets de la kafala.

Support de formation

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur.

Intervenant : **Aurélie Bédu, juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit de la famille international**

Les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers non citoyens européens

Du 26 au 27 janvier 2017 à Narbonne

*SESSION DE FORMATION / **Deux journées***

Programme

Introduction :

- Le cadre juridique applicable.
- La distinction entre le statut des citoyens européens et celui des étrangers non citoyens européens.

Les conditions d'entrée sur le territoire français.

Les principaux titres de séjour prévus par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :

- La carte de séjour temporaire.
- La carte de séjour pluriannuelle.
- La carte de résident.

Les principales catégories énoncées par le Code de l'entrée et du séjour des étrangers :

- Les mineurs et les jeunes majeurs.
- Les étrangers ayant leur résidence en France depuis une certaine durée.
- Le conjoint de Français.
- Le parent d'enfant français.
- La catégorie d'étrangers visée à l'article L. 313-11, 7° (le droit au respect de la vie privée et familiale).
- L'étranger nécessitant des soins médicaux en France.
- L'ascendant de Français et l'enfant étranger d'un ressortissant de nationalité française.
- L'étranger admis exceptionnellement au séjour.
- Les statuts particuliers (étudiant, salarié, réfugié…).

Les principaux régimes spéciaux :

- L'accord franco-algérien.
- L'accord franco-tunisien.

Le regroupement familial (présentation synthétique).

Etudes de cas (cas pratiques).

Support de formation

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur, les cas pratiques étudiés ainsi qu'une méthode de recueil de données en droit des étrangers.

Intervenant : **Laurent Forté, juriste spécialisé en droit des étrangers**

CICADE

Centre pour l'Initiative

Citoyenne et l'Accès

au(x) Droit(s) des Exclus

Le CICADE est une association montpelliéraine qui a pour principale mission de soutenir les initiatives en faveur de l'accès au(x) droit(s) des personnes étrangères ou issues de l'immigration. Il s'agit notamment d'accompagner les personnes mobilisées et les professionnels du travail social et juridique dans la compréhension du droit des étrangers et du droit international de la famille.
Composé essentiellement de juristes, le CICADE est à la fois un centre de formation, un espace de recherche et de réflexion juridiques, un acteur de terrain directement investi dans les actions juridiques lorsque celles-ci impliquent des procédures complexes et un lieu ressource en droit international de la famille.
Ses activités d'accès au(x) droit(s) et d'accompagnement juridique permettent au CICADE de produire une réflexion originale, née des réalités et des problématiques de terrain et de proposer des formations actualisées dont le contenu est constamment « pratiqué » par les membres de l'association.

Ils ont bénéficié des formations du CICADE :

Secteur public : ASE / CAF / CCAS (Montpellier, Sète, Marseille) / CHRS (Abri Languedocien, Bouissonnade, l'Avitarelle, SUS, Regain, CORUS, la Clairière) / CHU de Montpellier / Conseils départementaux (Aude, Gard, Hérault, Haute-Garonne, Pyrénées-orientales...) / Education Nationale / Foyer départemental de l'enfance et de la famille de l'Hérault / Mairie de Marseille / MLI (Bassin de Thau, Béziers, Montpellier, Région PACA) / OFII (Montpellier, Avignon, Marseille, Toulon) / PJJ (Montpellier,Toulouse) / PADE Vaucluse / Points d'appui des Bouches-du-Rhône / Université Montpellier III...
Associations : ADAGES / ADOMA / Amnesty international / APEA / APS 34 / ASTM / CIDFF / Cimade / Convergence 34 / DEFI / Emmaüs / Face Hérault / Fédération Régionale Léo Lagrange / FNARS / Ligue des droits de l'Homme / Médiance 34 / MFPF / Mouvement du Nid / Passerelles / RESF / Secours catholique / Secours populaire...

CICADE
28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier
04 67 58 71 52 /centre@cicade.org / www.cicade.org
Organisme de formation déclaré auprès de la Préfecture du Languedoc-Roussillon sous le n° 91340404034
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 – Statuts déposés le 31/10/1997
SIRET n°41779023500036

Ce programme de formation est proposé dans le cadre de la politique régionale d'intégration des populations immigrées et a reçu le soutien de la DRJSCS Languedoc-Roussillon.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON